



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 80104

Texte de la question

Le plan de relance oléicole a conduit en France à la plantation ou à la réhabilitation de 3 500 hectares d'oliviers. Ces plantations qui vont bientôt entrer en production, ajoutées à celles déjà existantes, vont induire une augmentation de la production d'huile d'olive. Malgré son dynamisme, la profession doit être encouragée notamment en matière de communication. Il semble essentiel de proposer à nos concitoyens une grande campagne d'information et de sensibilisation sur les vertus curatives de l'huile d'olive, principalement pour les maladies cardio-vasculaires. Aussi, Mme Josette Pons demande à M. le ministre de la santé et des solidarités s'il ne serait pas judicieux d'inclure l'huile d'olive dans le cadre du Programme national nutrition santé.

Texte de la réponse

Le programme national nutrition santé (PNNS) a comme objectif général d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs qu'est la nutrition, et notamment de prévenir l'obésité ainsi que les maladies cardio-vasculaires, le diabète, l'ostéoporose et certains cancers. Parmi ses neuf objectifs nutritionnels prioritaires, le PNNS compte la réduction de la contribution moyenne des apports lipidiques totaux à moins de 35 % des apports énergétiques journaliers, avec une réduction d'un quart de la consommation des acides gras saturés au niveau de la moyenne de la population ainsi que la réduction de 5 % la cholestérolémie moyenne dans la population des adultes. Les repères de consommation alimentaire définis par le PNNS pour la population française recommandent de limiter la consommation des matières grasses ajoutées, c'est à dire du beurre, de la margarine, de la crème mais aussi des huiles et de la mayonnaise, sans stigmatiser aucun aliment en particulier. Cependant, selon les acides gras qu'elles contiennent ces matières grasses ont des effets plus ou moins favorables sur la santé, notamment sur le taux de cholestérol sanguin et l'état des artères. Ainsi la recommandation du PNNS est de varier la consommation des huiles végétales en fonction de leurs propriétés gustatives et nutritionnelles. Dans les différents documents de sensibilisation du public produits par le PNNS, l'huile d'olive est mentionnée, parmi d'autres huiles végétales, pour son goût et sa richesse en acides gras mono-insaturés.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Pons](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80104

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11221

Réponse publiée le : 25 avril 2006, page 4536